

Faits saillants

à propos du

Centre de règlement des différends sportifs du Canada

Constitué en 2003 par une loi fédérale, la loi C-12. Le CRDSC a été officiellement fondé en 2004. Avant cela, un programme nommé ADRsportRED offrait un service similaire à la communauté sportive canadienne sur une base intérimaire.

Financé à 100% par le Gouvernement du Canada par l'entremise du ministère du Patrimoine canadien.

Dirigé par un Conseil d'administration de 12 membres nommés par le ministre responsable du sport. La composition du Conseil doit refléter la diversité du système sportif canadien et doit inclure au moins trois représentant(e)s d'athlètes et un(e) représentant(e) de chacun des groupes suivants : entraîneurs, organismes nationaux de sport et organismes responsables de grands Jeux.

Logo:



Les trois éléments graphiques du logo portent la signification suivante:

- La feuille d'érable représente le système sportif canadien;
- L'arc rouge représente un différend qui survient, et ayant origine dans le système sportif canadien;
- L'arc vert suivi du point représente l'intervention du CRDSC qui permet de régler le différend de manière définitive.

Mandaté, selon la loi C-12, pour fournir à la communauté sportive un service pancanadien de règlement extrajudiciaire des différends sportifs ainsi qu'une expertise et une assistance en la matière.

Programmes	Clients
<u>Centre de ressources pour la prévention des différends</u> : offre une vaste gamme de renseignements, outils et documents permettant aux membres de la communauté sportive de prévenir les différends ou d'en atténuer la gravité, incluant des conseils pratiques, des modèles de clauses et de politiques, un bulletin d'information, des articles et autres publications ainsi que les décisions rendues par les arbitres.	Tout le monde, à travers son site Internet.
<u>Secrétariat de règlement des différends (tribunal)</u> offre un service de règlement extrajudiciaire des différends qui peut prendre la forme d'une facilitation de règlement, d'une médiation, d'une med-arb ou d'un arbitrage, et ce dans les deux langues officielles, grâce un groupe de médiateurs, médiateurs-arbitres et arbitres hautement qualifiés et provenant de toutes les régions du pays.	Organismes nationaux de sport et organismes Multisport/services du Canada, et leurs membres.

Situé à Montréal, au 1080, côte du Beaver Hall, Bureau 950, Montréal (Québec), H2Z 1S8.

Contact:

Site Internet : www.crdsc-sdrcc.ca

Téléphone local: 514-866-1245

Télécopieur local : 514-866-1246

Téléphone sans frais: 1-866-733-7767

Télécopieur sans frais: 1-866-733-1246